

LISTE DES SIEGES SOCIAUX ANTERIEURS
DE LA SOCIETE « A.C.S. »

(Article R 123-110 du Code de commerce)

- **Monsieur Walter FENELON**, demeurant Sainte Lucie – RIBERAC (24600),

Agissant en qualité de Cogérant de la Société :

- La société **A.C.S.**, société à responsabilité limitée au capital social de 169.200 €, dont le siège social est situé au 5 Place Pierre Curie – 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 443 266 382,

Déclare, conformément aux dispositions de l'article R. 123-110 du Code de commerce, que les sièges sociaux antérieurs de la Société « **A.C.S** » ont été les suivants :

- De l'immatriculation en date du 06 septembre 2002 au 15 septembre 2014, le siège social était fixé à SARLAT (24200) – 37 Avenue Thiers, RCS de SARLAT,
- Du 15 septembre 2014 au 1^{er} août 2022, le siège social était fixé à SARLAT (24200) – 6 rue Rossignol, RCS de BERGERAC,
- Du 1^{er} août 2022 au 1^{er} septembre 2025, le siège social était fixé à ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (33370) – 5 Place Pierre Curie, RCS de BORDEAUX.

Le 19 septembre 2025

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke.